

l'on pourra trouver encore serviront à déterminer une date ; mais ce qui est le plus intéressant encore, ce sont les ossements. Ils seront sans doute soigneusement conservés sans séparer ceux qui appartiennent à un même squelette. Ces crânes et ces ossements fourniront des données précieuses pour l'ethnographie des anciens habitants de cette région.

Le zèle intelligent du possesseur de ces restes donne l'assurance que rien ne sera négligé à cet égard et que la science lui devra des notions nouvelles pour éclairer ces questions si intéressantes et si obscures encore.

A. St.

---

UNE QUERELLE DE CLOCHERS. — Aux pieds des hautes montagnes foréziennes, à mi-chemin entre Montbrison et Saint-Bonnet-le-Château, deux jolis villages à peine séparés par quelques centaines de mètres. *Soleymieu* possède l'archiprêtré ecclésiastique, *Saint-Jean-Soleymieu* le canton civil. Le voisinage devrait les réunir ; la jalousie en a fait des frères ennemis, et voilà que depuis quelque temps les deux clochers se lancent de mauvais regards. Une grosse querelle s'est élevée. Pour entendre la chose, il faut savoir qu'autrefois les deux communes d'aujourd'hui ne formaient qu'une seule paroisse, mais avec deux églises paroissiales où se célébraient alternativement les offices. Laquelle des deux était l'*église-mère* ? Tel est le principal sujet du litige.

A la suite d'un premier article paru au *Mémorial de la Loire*, Saint-Jean a jugé que Soleymieu avait parlé irrévérencieusement du voisin, et a redressé ses dires. Riposte fou-